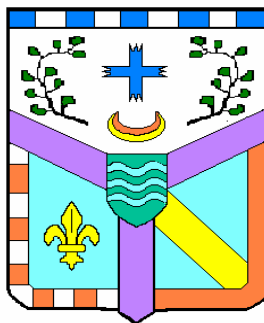
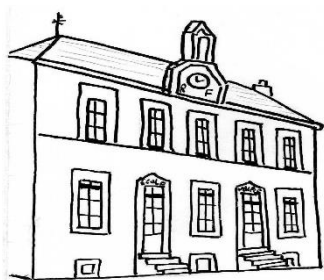


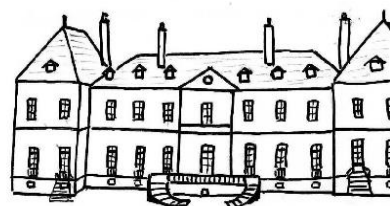
LE PERCIQUOIS



PÉRIODIQUE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La Vie communale
- Associations
- Moments de détente
- Etat civil - Infos pratiques

N° 38 – Décembre 2020





LE MOT DU MAIRE

A l'occasion de cette nouvelle année, toute l'équipe de rédaction du perciquois se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.

L'année 2020, que l'on s'empressera d'oublier, a été violemment impactée par une crise sanitaire sans précédent. Cette pandémie mondiale fait vaciller les économies, les certitudes et met durement à l'épreuve ce qui nous rassemble, ce qui nous unit.

Toutes les manifestations festives de l'année passée ont été annulées. Celles de début 2021 seront certainement amputées. D'ores et déjà nous avons décidé que la cérémonie des vœux accompagnée de la galette des rois n'aurait pas lieu. C'est avec regret que nous nous voyons dans l'obligation de prendre cette décision, mais le contexte sanitaire et la sécurité de tous nous y obligent.

Soyons prudents et appliquons toutes les consignes afin de nous protéger contre ce mal. Vous avez su les appliquer depuis 9 mois, continuons jusqu'à l'éradication de ce virus.

Le mois d'octobre 2020 a encore été marqué par une atteinte au corps enseignant et à la liberté d'expression. L'assassinat de Samuel PATY, professeur d'histoire, a atteint un niveau d'horreur indicible. L'école, sanctuaire des valeurs démocratiques, a été lâchement endeuillée. Au-delà de la douleur immense de la famille, nous devons affirmer notre soutien absolu à l'ensemble de la communauté éducative. Qu'ils sachent qu'ils seront farouchement défendus dans l'accomplissement de leurs missions. Les propos de RISS directeur du journal Charlie Hebdo en témoignent : *« Les libertés d'enseigner, de s'exprimer, de discuter et de s'interroger mutuellement construisent, mot après mot, notre langage commun, base de toute démocratie... Aujourd'hui, c'est la démocratie qu'on assassine »*.

Nos travaux annuels sont achevés. Les allées du cimetière sont enfin accessibles à tous et les deux portes d'entrée ont été entièrement restaurées. La totalité de l'éclairage public est passée aux LEDs, d'où une économie substantielle d'environ 50% sur la consommation d'énergie.

Depuis de nombreuses années la renouée du Japon cohabite avec nous. Cette plante invasive prolifère à grande vitesse, mettant en danger les automobilistes au carrefour de la D905 et de la route de Villiers-Vineux, car gênant la visibilité. Les services du Département et des Voies Navigables de France ayant été contactés, il n'existerait à ce jour aucun moyen pour s'en débarrasser sauf de décaisser sur la profondeur des rhizomes. Nous avons choisi de vous présenter cet indésirable dans ce numéro.

La lutte contre les dépôts sauvages connaît de nouvelles avancées par un renforcement des sanctions. La contravention pour petits dépôts sauvages (sac en bord de route, ...) passe de 68€ à 135€. Lors d'un dépôt sauvage plus important, les délinquants se voient infliger une amende immédiate de 1.500€ et leur véhicule sera également immobilisé. Encore faut-il prendre le coupable sur le fait ou l'identifier.

Je voudrais enfin avoir une pensée particulière pour deux perciquois qui nous ont quittés, Georges DEVOISIN et Christiane VALLET. Ils ont marqué la vie de notre commune, l'un comme conseiller municipal et l'autre comme membre du bureau de l'association pour la sauvegarde de notre église et membre du comité des fêtes. A leur famille, je tiens à réitérer toutes mes condoléances et leur assurer tout mon soutien.

C'est sur ces quelques regrets que je vous présente à nouveau tous mes souhaits de bonne et heureuse année, de bonheur pour vous et tous vos proches, mais surtout une très bonne santé.

Prenez soin de vous.

Daniel BOUCHERON

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 août 2020

- DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

. Suite aux élections municipales, il doit être procédé à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune.

Cette commission, outre le maire qui en assure la présidence, comprend 6 commissaires dans les communes de moins de 2000 habitants. Les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants seront désignés par la Direction des Services Fiscaux d'Auxerre sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. Il y aura donc 24 contribuables proposés par le conseil.

- INFORMATIONS DIVERSES

. Pouvoirs de police spéciale du maire :

Bien qu'il appartienne au maire de prendre un arrêté sur le transfert ou non de ses pouvoirs de police spéciale au président de la Communauté de Communes Serein et Armance, M. le maire souhaite recueillir l'avis des conseillers présents. Les conseillers à l'unanimité indiquent s'opposer au transfert des pouvoirs de police spéciale.

. Syndicat d'énergie de l'YONNE – prévision de travaux pour 2021 :

La commune dispose déjà de points lumineux suffisants. Cependant, il est évoqué qu'à l'approche de la construction de deux nouvelles maisons individuelles, il conviendra de revoir l'opportunité de la création de nouveaux points lumineux.

. Réflexion concernant des travaux pour le mandat de 2020/2026 ;

M. le maire sollicite les propositions des conseillers pour des projets de travaux futurs pour ce nouveau mandat.

Une liste sera établie afin de guider les prochains projets et donc les choix budgétaires pour les 6 prochaines années.

Le 6 novembre 2020

- DECISION MODIFICATIVE N° 1

. Le conseil municipal décide d'ajuster les comptes d'investissement pour passer les écritures comptables relatives au complément de travaux réalisés au cimetière.

- TRANSFERT DE LA COMPETENCE LIEE AU PLAN LOCAL D'URBANISME, AUX DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE

. Vu la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (article 136).

Considérant le fait que faute de s'opposer au transfert de la compétence Plan local d'Urbanisme et autres cartes communales, la Communauté de Communes Serein et Armance deviendra automatiquement compétente en la matière au 1^{er} janvier 2021.

Considérant l'intérêt de la commune à conserver le contrôle direct de ses règles et documents d'urbanisme,

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence liée au plan local d'urbanisme, aux documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la Communauté de Communes Serein et Armance.

- FRAIS DE SCOLARITE ATSEM 2019/2020 - ECOLES MATERNELLES

. Les coûts de maternelle relatif aux coûts des ATSEM, pour l'école de La Chaussée 2019/2020 s'élèvent pour notre commune, au prorata du nombre d'enfants, à 7 754,70 €. Quant à l'école de Butteaux les frais s'élèvent, au prorata du nombre d'enfants, à 4 837,41 €.

Le conseil municipal autorise M. le maire à payer ces dépenses.

- AUTORISATION D'ENCAISSEMENT DE CHEQUES

. Le conseil municipal décide de prendre une délibération globale pour la durée du mandat afin de permettre l'encaissement des chèques destinés à la commune. Ceci simplifiera la procédure et raccourcira les délais d'encaissement.

M. le maire est autorisé à encaisser tous les chèques émis au nom de la Commune de Percey (Trésor Public), ainsi que les chèques de caution lors des locations de salles communales, en cas de dégradations.

- DEMANDES DE SUBVENTIONS

. M. le maire informe le conseil que les travaux de cheminement piétons, ruelle Berton et d'installation de barrières de sécurité au niveau de la RD905 au long de la salle communale dans le cadre d'une opération de protection d'un établissement recevant un public d'âge scolaire peuvent bénéficier de subvention.

Le conseil municipal décide que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2021 et charge M. le maire de solliciter toutes subventions possibles pour ces travaux auprès de l'Etat (DETR), du Département (Villages de l'Yonne, Amendes de Police) et de la Communauté de Communes (CCSA).

- INFORMATIONS DIVERSES

. Travaux de peinture des ouvertures extérieures de la mairie :

M. le maire présente le devis de l'ent. AUDIGÉ pour un montant de 4 484 € HT. Le conseil municipal acte l'inscription de ces travaux au budget 2021.

. Travaux de rénovation de plusieurs murs au cimetière et sur le pont route de la Sogne :

Monsieur le maire présente le devis de l'ent. DE SA AGO pour un montant total de 1 808 € HT. Le conseil municipal donne l'autorisation à M. le maire pour lancer les travaux.

. Achat de panneaux électoraux : le conseil municipal décide l'achat de 12 panneaux et 2 isoloirs pour de prochaines élections. Le lieu d'installation est prévu au long du square Jeannine Durand sur le trottoir.

. Commission des chemins : M. le maire fait état des constatations de la commission et notamment de l'éventuelle vente des peupliers au niveau du terrain de jeux et dans les communaux. Différentes sociétés pourront être contactées.

. Réunion du service routier départemental : il a été demandé au Conseil Départemental la pose d'une glissière de sécurité au long de la salle des fêtes. De tels travaux au sein de l'agglomération ne sont pas du ressort du Conseil Départemental. Le Département nous propose la mise en place de deux radars compteurs afin d'évaluer la fréquentation et la vitesse sur la RD905 sur le tronçon communal. Il serait possible d'installer deux ralentisseurs si cela s'avère nécessaire.

. Le Conseil Départemental nous propose la réhabilitation du bas-côté de la RD 905 face aux habitations. Ces travaux devraient être effectués dans les prochaines semaines.

. DIF (Droit individuel à la formation des élus locaux) : le budget de la commune devra intégrer un montant consacré à la formation de ses élus à partir de 2021.

Les conseillers intéressés par une formation en rapport avec leur fonction devront en informer la mairie.

. Dégrèvement Taxe Foncière sur le non bâti des terrains communaux : La commune a reçu un dégrèvement du Trésor Public pour les terres communales à cause de la sécheresse de cette année. La déduction sur les fermages sera faite l'année prochaine pour les agriculteurs concernés.

. Eclairage public : la commune a l'opportunité de faire installer un mât solaire compris dans le montant forfaitaire des travaux réalisés lors du passage aux LEDs. Le conseil municipal décide à la majorité, d'entreprendre les démarches avec le SDEY pour une implantation éventuelle à la Ferme des Plants.

. Point sur les derniers travaux réalisés : le cheminement autour de l'église est terminé. Les grilles ont été posées. Il faudra probablement améliorer certains passages dans le cimetière. Le passage aux LEDs de l'éclairage public est terminé. Il reste certains ajustements et réglages à réaliser.

. Prévision de travaux pour préparation budget 2021 : une liste prévisionnelle a été établie.

. Il est notamment, envisagé de faire installer des paratonnerres sur la mairie et sur l'église. Une demande de devis est en cours.

. Nos archives ont souffert avec le temps. Plusieurs registres de délibérations datant, pour le plus ancien, de 1791, ont besoin d'être restaurés. Une demande de devis est en cours.

. Information sur les coûts supplémentaires liés à la crise sanitaire : achat de masques, de gel, ménage journalier de l'école.

. Information sur les pertes de revenu liées à la crise sanitaire : pas de location de la salle des fêtes.



Pour se détendre,



LES HISTORIETTES DE LILIANE

- La maitresse interroge un élève qui semble sommeiller au fond de la classe.
 - Dupont ! lui dit-elle, « cite-moi 2 prénoms ».
 - Qui, moi ? sursaute le gosse.
 - Très bien, approuve la maitresse, je croyais que tu ne suivais pas.

- Un prévenu comparait pour escroquerie financière.
 - Qu'avez-vous à dire pour votre défense ? demande le juge.
 - Je n'ai dérobé cet argent que pour payer mon loyer.
 - Eh bien, tout s'arrange, dit le juge, vous n'aurez plus de loyer à payer pendant un an !

LA VIE COMMUNALE



11 NOVEMBRE 2020 CONFINE

Selon les directives sanitaires imposées, seuls les conseillers municipaux étaient invités à participer à cette cérémonie en mémoire de tous les morts pour la France.

Ce 11 novembre marquait le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'arc de triomphe de PARIS.



100 ans aussi que la municipalité de Percey décidait l'édification d'un monument aux morts afin d'honorer les Perciquois disparus pendant *la grande guerre*, et confiait les travaux à Mr. PLANSON, marbrier à Saint-Florentin.



LES TRAVAUX

CIMETIERE

Accessibilité :

Afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et rendre l'entretien de ce cimetière plus facile, les graviers ont été remplacés par une couche de concassé fin.



SOL AVANT TRAVAUX



SOL APRES TRAVAUX

Ces travaux ont été réalisés par la SARL GCTP.

Portes :

Les portes rouillées et dégradées avaient besoin d'être reprises et repeintes.



La SARL AMDS a procédé à la réfection des portes des deux entrées. L'ensemble de ces travaux, portes et sol, s'élève à 26 750 euros, subventionné à 13 653 euros.

La Croix :

La croix qui se trouvait dans le passage le plus étroit du cimetière et qui risquait d'être endommagée par les véhicules a été déplacée vers la petite porte d'entrée de l'Eglise. Nous en avons profité pour refaire les joints, et consolider l'ensemble. Un piège à eau a été posé devant la porte ainsi que des bordures en granit de chaque côté de l'allée.



ECLAIRAGE PUBLIC

La pose de nouvelles lampadaires à LEDs, qui nous permettront de faire une économie d'environ 50% sur la facture d'électricité est terminée. Après quelques problèmes de réglages, il semble que tout soit rentré dans l'ordre.

Montant des travaux 104 000 euros subventionnés par le SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) restent 26 000 euros à la charge de la commune.

LE PETIT PONT DE BOIS : (Chanson d'YVES DUTEIL)



Ce petit pont sur le ru de Biot, devenu dangereux pour les personnes qui l'empruntent afin d'accéder à leurs jardins situés au lieudit 'La Couperie', une équipe de bénévoles, aidée de Jean-Pierre, l'employé communal, a entrepris sa restauration.

LA RENOUÉE DU JAPON - PLANTE INVASIVE

COMME IL Y A DES ÉPINES AUX ROSES, IL Y A LA RENOUÉE DU JAPON À PERCEY.

... Des promenades au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires (renouées) des arbrisseaux de toute espèces...

Jean-Jacques ROUSSEAU

À la campagne, il y a toujours une polygonacée dans les parages : l'oseille, la rhubarbe au jardin, le sarrasin dans le champ du cultivateur et la renouée du Japon en tous lieux où on ne l'a pas plantée et qui commence à faire désordre dans les terroirs français. Depuis 1935, les botanistes l'appellent en gréco-latin : *Polygonum Cuspidatum*, mot à mot : plusieurs genoux (nœuds) à feuilles pointues ou renouée du Japon en vernaculaire français.

C'est une plante annuelle très vigoureuse, drageonnante, de 1 à 3 mètres, en touffes larges. Fleurs en grappes blanches en fin d'été.

Signalée en 2015 comme plante invasive à surveiller, elle n'a cure de sa mauvaise réputation et envahit la campagne sans vergogne. Loin de ses volcans nippons, elle se plaît entre Serein et Armanche où pousse depuis très longtemps sa famille occidentale des renouées indigènes de France, de Navarre et d'ailleurs, bien connues des promeneurs avertis, des botanistes éminents et des spécialistes en médecine naturelle.

La phytothérapie moderne propose toujours des traitements à base de renouées indigènes inscrites au Codex de la pharmacopée ancestrale dont la renouée des oiseaux dite trainasse (tiges rampantes) -*Polygonum Aviculare*-, la renouée poivre d'eau -*Polygonum Hydropiper*-, la renouée bistorte -*Polygonum Bistorta*- .

Olivier de Serres, humaniste ès agronomie (1539-1619) connaissait bien les renouées et en plantait dans son jardin médicinal « en l'aspect du ciel qu'elles désirent » dont la

« *Bistorta*, ayant les racines entortillées d'où est venu leurs noms ...Ceste herbe est bonne aux plaies : à la dissenterie : contre les venins : même contre la peste : contre les vers des petits enfants : contre les douleurs des dents ».

Une autre renouée qu'il appelle « CrespINETTE » espèce de renouée dite *Polygonon*,

... « croist par tout lieu non cultivé. Profite à ceux qui crachent le sang : qui difficilement urinent et goutte à goutte : qui ont flux de ventre : qui ont douleurs d'oreille guérissant leurs ulcères et desséchant la matière boueuse qui s'y engendre etc. »

Enfin, la renouée « SerpentaIRE » ainsi appelée à cause du serpent qu'elle représente en sa figure, le sommet de la plante semblant la tête d'un serpent ...

« Ses racines sont bonnes contre la courte haleine et la toux difficile : contre les ulcères malingues : le suc de ses feuilles esclarcit la vue, et fait fondre les verrues. Les feuilles de ceste plante préservent les fourrages de corruption quand l'on les en enveloppe. »

On trouve des renouées dans les régions tempérées du globe. En France et en Corse, toutes sont indigènes depuis longtemps, adaptées au sol et au climat de chaque région : rocaillies des hautes montagnes, champs sablonneux de la Manche et de la Méditerranée, terrains riches en nitrates, silicieux, calcaires, lieux cultivés, stériles humides, pâturages, bois, rivières, canaux, étangs, fossés etc...



Fallopia aubertii



Philip Franz Von SIEBOLD

Poivre d'eau

Polygonum hydropiper L. [syn.: *Persicaria hydropiper* (L.) SPACH]



Renouée des oiseaux

Polygonum aviculare L.



Depuis le Renaissance, les naturalistes européens parcourent le monde connu et nouvellement découvert à la récolte de tout ce qui pousse sous le soleil sur les deux hémisphères, enrichissant la science botanique en plein développement et pourvoyant à la richesse des herbiers nationaux de leurs moissons planétaires. Nos discrètes renouées franco-gauloises, rustiques paysannes des champs et des fossés semblent bien modestes à côté de la luxuriance des belles asiatiques qui arrivent du Japon, de Chine, du Tibet, du Turkestan, de Russie.

Et parmi l'escouade de charme qui débarque en Europe, la future 'percquoise' la renouée du Japon.

Elle n'arrive pas en boat-people mais dans les bagages d'un médecin allemand Philip-Franz von SIEBOLD (1796-1866) qui l'exporte du Japon pour le compte de son entreprise d'horticulture « exotique » à Leyde aux Pays-Bas, réputée le quai aux fleurs de l'Europe depuis le XVIIème siècle.

Expert en botanique, avec le naturaliste Gehrard ZUCCARINI (1797-1848) ils publient en 1832 une Flora Japonica, un des premiers inventaires de la flore japonaise en Occident. En 1847, la Société d'Horticulture d'Utrecht aux Pays-Bas, décerne une médaille d'or à la future 'percquoise' pour son abondant feuillage et sa généreuse floraison.

A la même époque de ces réjouissances florales et académiques, une autre fleur d'Asie, le pavot, déclenchait la guerre de l'Opium entre la Chine et l'Occident, sonnait le glas de la Chine Impériale.

Elue top-model, la future beauté fatale de Percey est prête pour le grand show international. Les grandes maisons d'horticulture l'inscrivent dans leurs catalogues. Les paysagistes renommés l'installent dans leurs créations où elle fait merveille aux bords des pièces d'eau et sur les grands tapis verts des gazons où sa floraison automnale, foisonnante et sa masse ondoyante apportent une touche naturelle, vagabonde aux jardins traditionnels de la société cosmopolite de l'époque.

Avec le temps, son indomptable vitalité se révèle un sérieux inconvénient. C'est une hyperactive qui réclame toute la place. Son vigoureux désordre expansif devient le cauchemar des jardiniers et empoisonne tout ce qui pousse autour d'elle. Son ostentation anarchique fait mauvais genre où « tout n'est qu'ordre et beauté... ». Le charme est rompu, la star est virée du casting.

Commence une nouvelle carrière de paria conquérante impitoyable. Les calamités du progrès lui ouvrent un nouveau jardin des délices. On la retrouve sur les friches suspectes, les décharges sauvages, tous les dépotoirs de la consommation saturés de produits toxiques où elle contracte une addiction à l'aluminium. Cette diététique d'enfer est un lointain atavisme où l'espèce originelle est apparue sur les terrains volcaniques du Japon immémorial.

Quelle activité cachée préside à cette force de la nature ? « Le plus grand clone végétal de la nature », selon le laboratoire de biologie de l'Ecole Nationale Supérieure de Lyon. Sa force est souterraine, rhizomes et racines sont associés à l'entreprise de dégagisme végétal et de nettoyage botanique à plein régime. Voir la polyploïde et reproduction la végétative.

A ce jour, nous n'avons aucun allié naturel, animal, végétal ou climatique pour la contenir. Elle progresse à son rythme, indifférente, invulnérable, inexpugnable. « C'est une dévastation de la flore et une régression de la biodiversité ».

Autrefois une espèce importée de Russie, dite renouée de Sakhaline, même origine horticole ensauvagée, fut expérimentée en nouvelle ressource fourragère. Expérience perdue, oubliée ? Au Japon, une renouée indigène est utilisée dans les traditions médicales et culinaires de l'archipel

Comment renouer avec cette amazone invincible ?

Aujourd'hui, en fief perciquois il y a bien çà et là quelques délégations isolées, naturalisées burgo-perciquoise de plein droit depuis des lustres et qui participent à la diversité végétale de notre environnement rural, forestier et périurbain. La horde est encore loin. Le guetteur dans le clocher de Saint-Loup ne signale aucune offensive des feuilles pointues aux marches de la Bourgogne.

A propos, qu'en pensent les abeilles ?

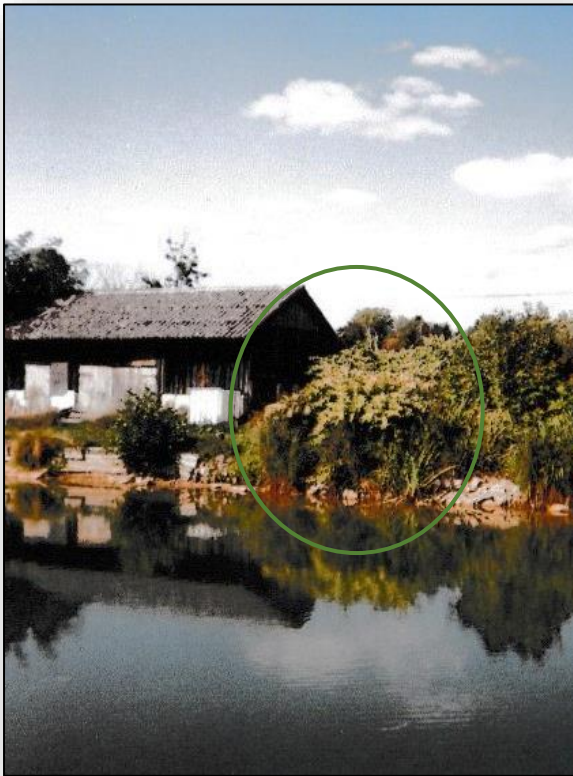
Ecoutons le buzz dans les ruches, car la renouée du Japon n'est pas sans un certain mérite « humanitaire ». Sa floraison abondante et tardive est le dernier ravitaillement avant que « la bise fût venue », comme un resto du cœur, pour les abeilles qui vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Protégeons les abeilles à la campagne.

Au milieu des spirodèles blancs et des renouées rouges, au bord des récifs sont conclues des alliances avec les goélands. Ji Cheng (1582- + ?)

Poète et maître jardinier chinois sous la dynastie des Ming.

Remerciement au Perciquois pour son accueil,

Christian BOIX



Polygonum cuspidatum ou *Reynoutria Japonica*
 Ou *Fallopia Japonica* ou *Renouée du Japon*

LES ASSOCIATIONS



COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE



Une nouvelle année arrive, nous l'espérons meilleure que 2020 !!!

Pour 2021, nous prévoyons uniquement quelques manifestations « à confirmer » en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Toutefois, si les conditions devaient s'améliorer nettement, nous pourrions éventuellement envisager l'ajout de festivités.

Par respect pour tous ... le calendrier 2021 ainsi qu'un courrier explicatif, concernant le report exceptionnel de validité de vos cartes d'adhérents 2020, seront distribués dans vos boîtes aux lettres courant décembre.

Merci à tous pour votre compréhension.

Sur ces quelques mots, les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonne et heureuse année 2021 ... surtout la santé !!

Pour le comité des fêtes

J. MAZERON

RESTONS PRUDENTS ET





ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE
L'EGLISE SAINT-LOUP DE PERCEY

Avec la COVID 19, nous venons de passer quelques mois compliqués, annulation de notre loto et de notre concert, en espérant que l'année 2021 soit meilleure.

Monsieur et Madame HEITZ ont quitté leur résidence secondaire « LA BERGERIE » et nous ont fait don pour l'église d'un « prie-Dieu ».

Edgard, le tapissier de Saint Florentin, nous l'a restauré gracieusement, beau geste de sa part, il mérite d'aller au paradis !

Ce petit meuble est posé devant l'autel de la vierge et l'enfant.

Nous remercions encore Monsieur et Madame HEITZ



Si par hasard, vous voulez rejoindre l'association, vous serez les bienvenus, elle est apolitique, sans appartenance confessionnelle ou discriminatoire.

Nous en profitons pour vous présenter tous nos vœux de bonne année et surtout de très bonne santé. Que cette nouvelle année nous délivre du carcan sanitaire que nous avons subi à cause de ce virus.

Si cela nous est possible, nous avons prévu de reconduire nos deux manifestations en 2021 : un loto le 14 mars et un concert le 13 juin.

Très bonne année et prenez soin de vous.

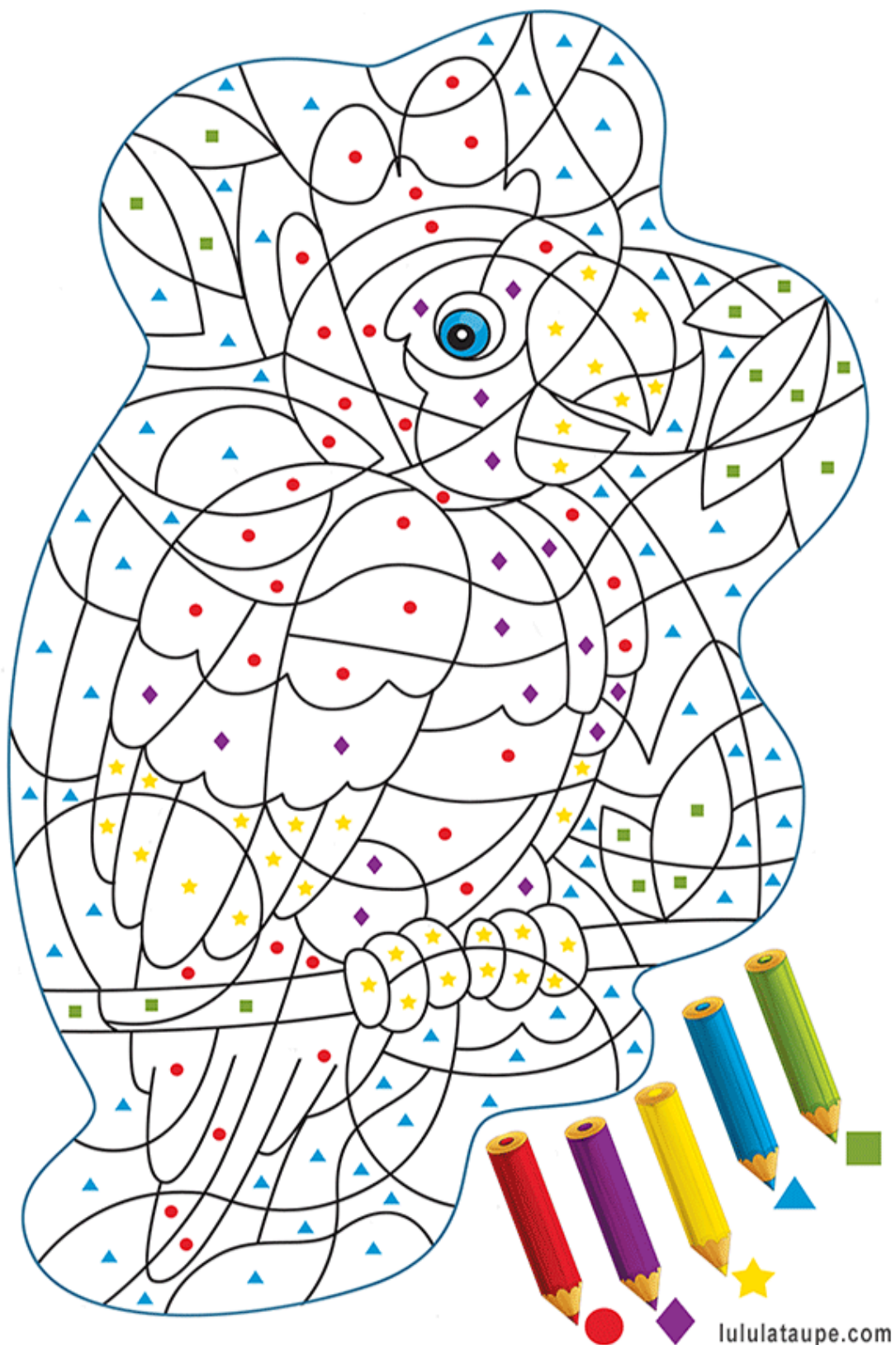
La Présidente
Liliane ANDRE

C'est avec une grande tristesse que notre association a perdu Christiane VALLET, membre de notre bureau. A toute sa famille, nous tenons à présenter nos sincères condoléances.

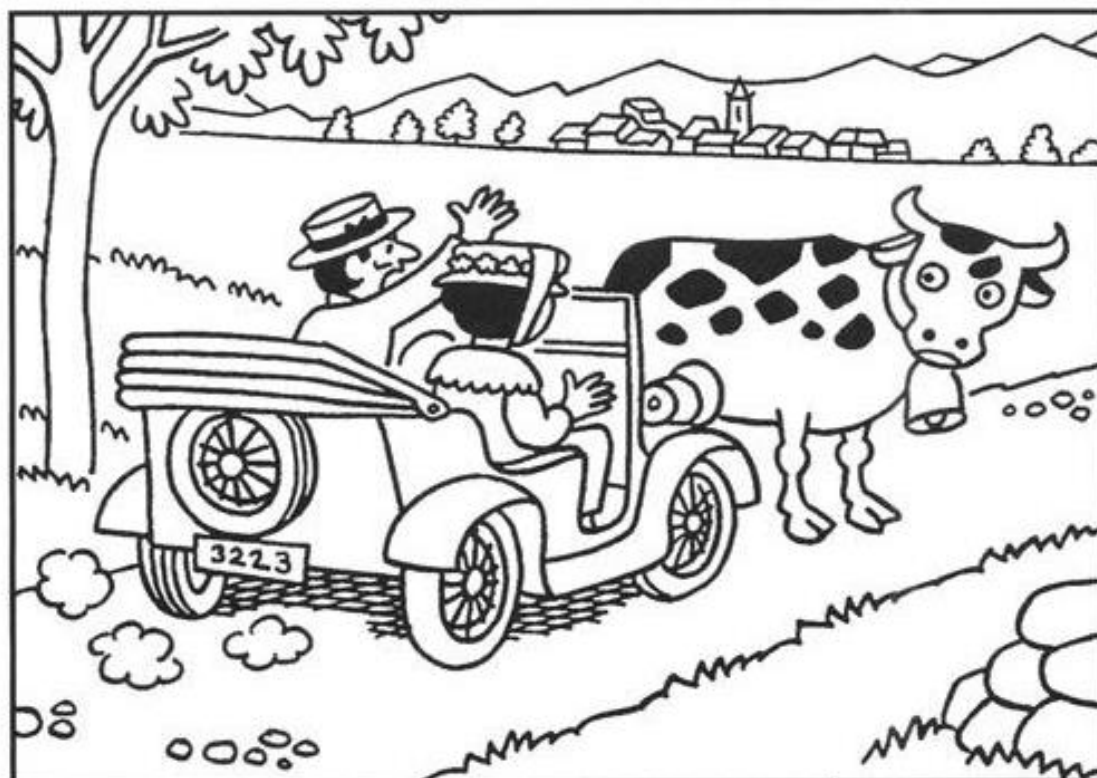
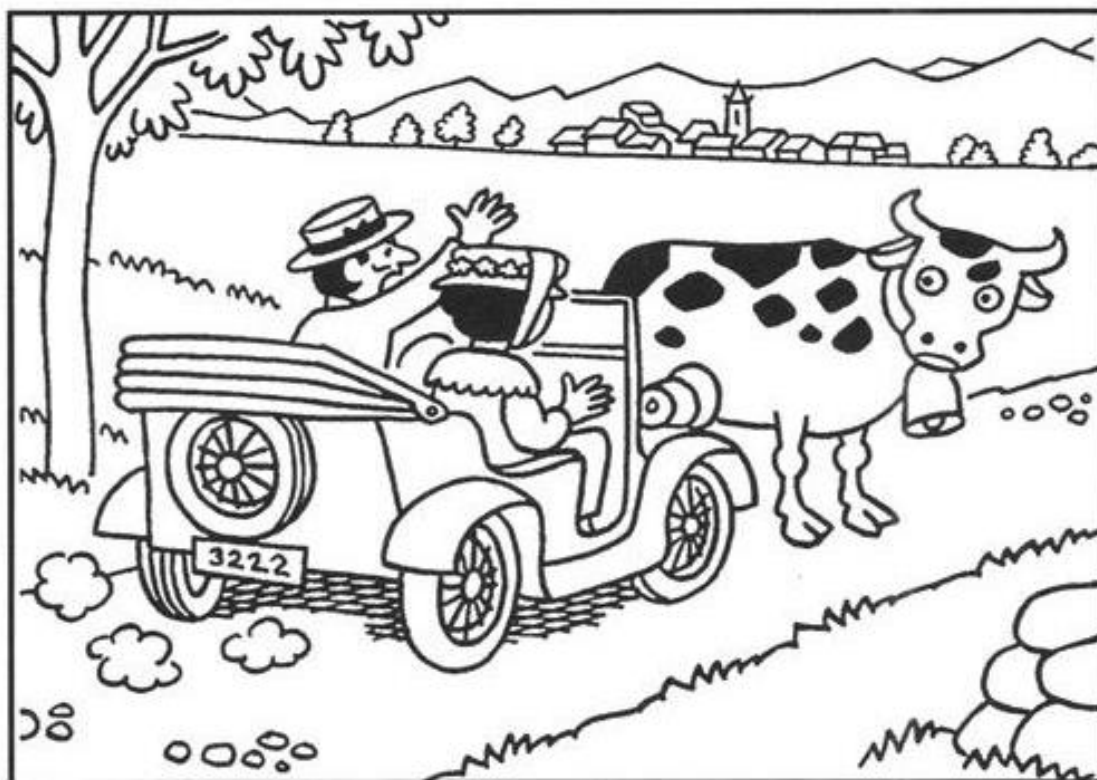
MOMENTS DE DETENTE

COLORIAGES POUR PETITS ET GRANDS (images Internet)

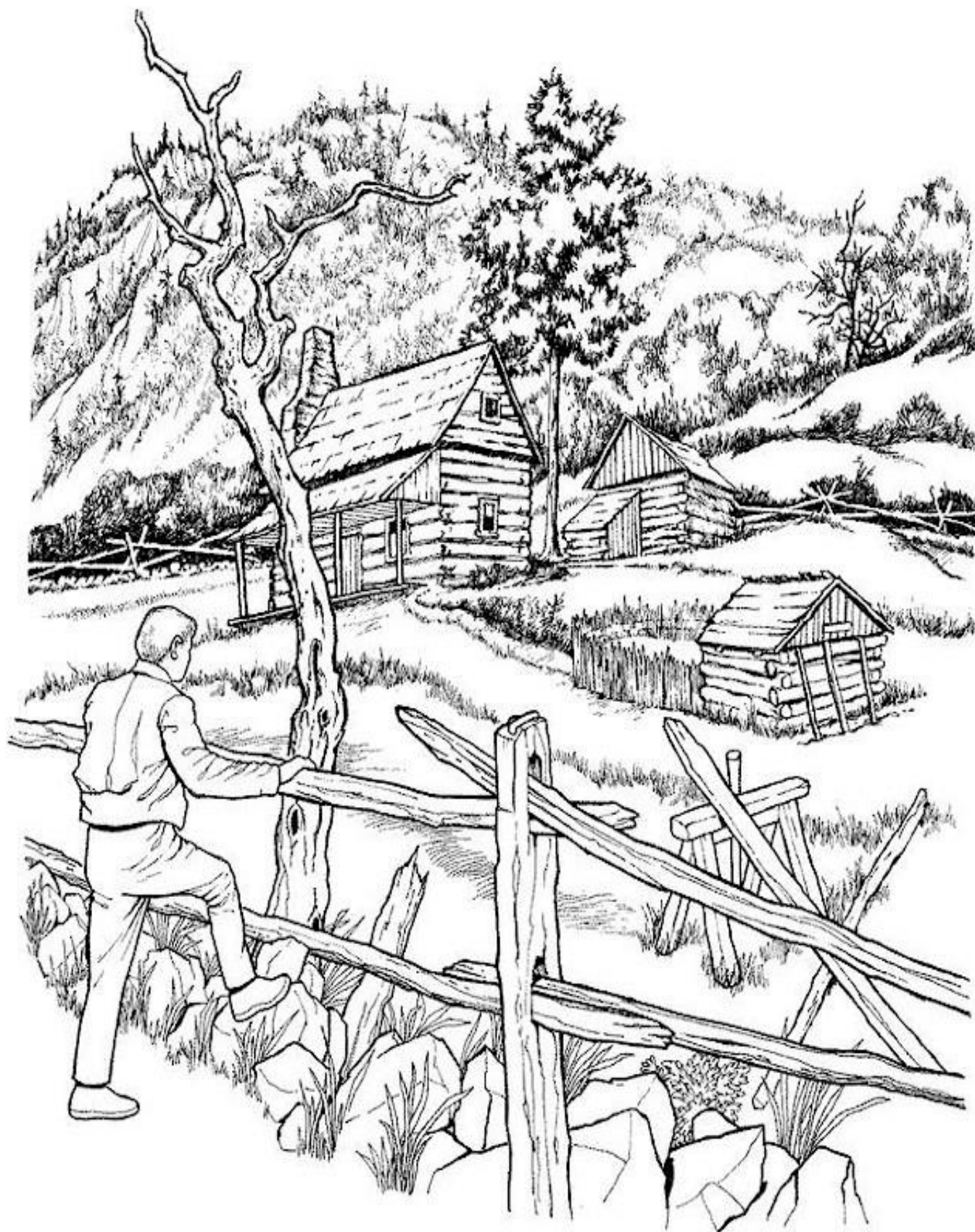
Colorier selon les indications du dessin



Chercher les 7 erreurs et colorier selon vos inspirations :



Coloriage pour les grands :



ETAT CIVIL

DECES

Le 9 septembre 2020, M. Georges DEVOISIN

Le 3 décembre 2020, Mme Christiane VALLET

Toutes nos condoléances à leurs familles

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. Grégory PICHARD, 20 rue de La Sogne

Mme Laure CHRISTAL et M. Christophe RIES et leurs enfants, 4 rue des mésanges

Mme Emeline JOSEPH et M. Julien MAHIEU, 25 rue Albert Joly

M. et Mme BROUSSOU et leurs enfants, 4 rue Albert JOLY

Mme Gaëlle OHNIMUS, 9 route des Milleries

Mme Corinne RONDEAU, 5 rue de la fontaine

M. et Mme ANDRE, 28 rue de La Sogne

Mme Aline GUYARD et ses enfants, 1 ter rue de La Sogne

Nous leur souhaitons la bienvenue

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web : www.percey.fr

Un ordinateur connecté pour les personnes qui souhaitent faire des démarches en ligne : CNI, pôle-emploi... CV, courriers... est en accès libre aux heures d'ouverture de la mairie. Pour les démarches nécessitant l'assistance du secrétariat, il sera demandé de prendre un RV notamment pour les déclarations de revenus en ligne afin d'assurer la disponibilité du secrétariat et la confidentialité.

Communauté de communes Serein et Armanche (Tel. 03 86 80 50 50)

SPANC

Portage de repas (Tel : 03 86 35 94 15 lundi et jeudi) –

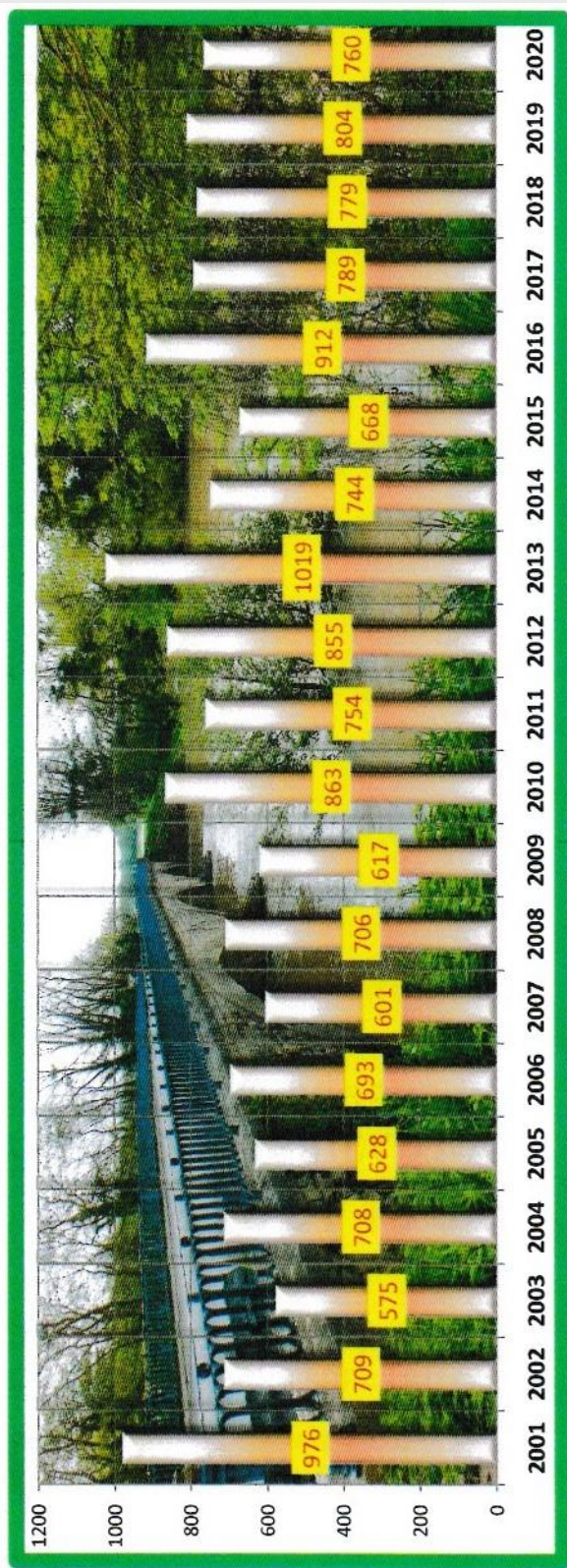
Ordures ménagères (Tel : 03 86 43 46 43)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Christian BOIX, Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Edith ROUGET, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

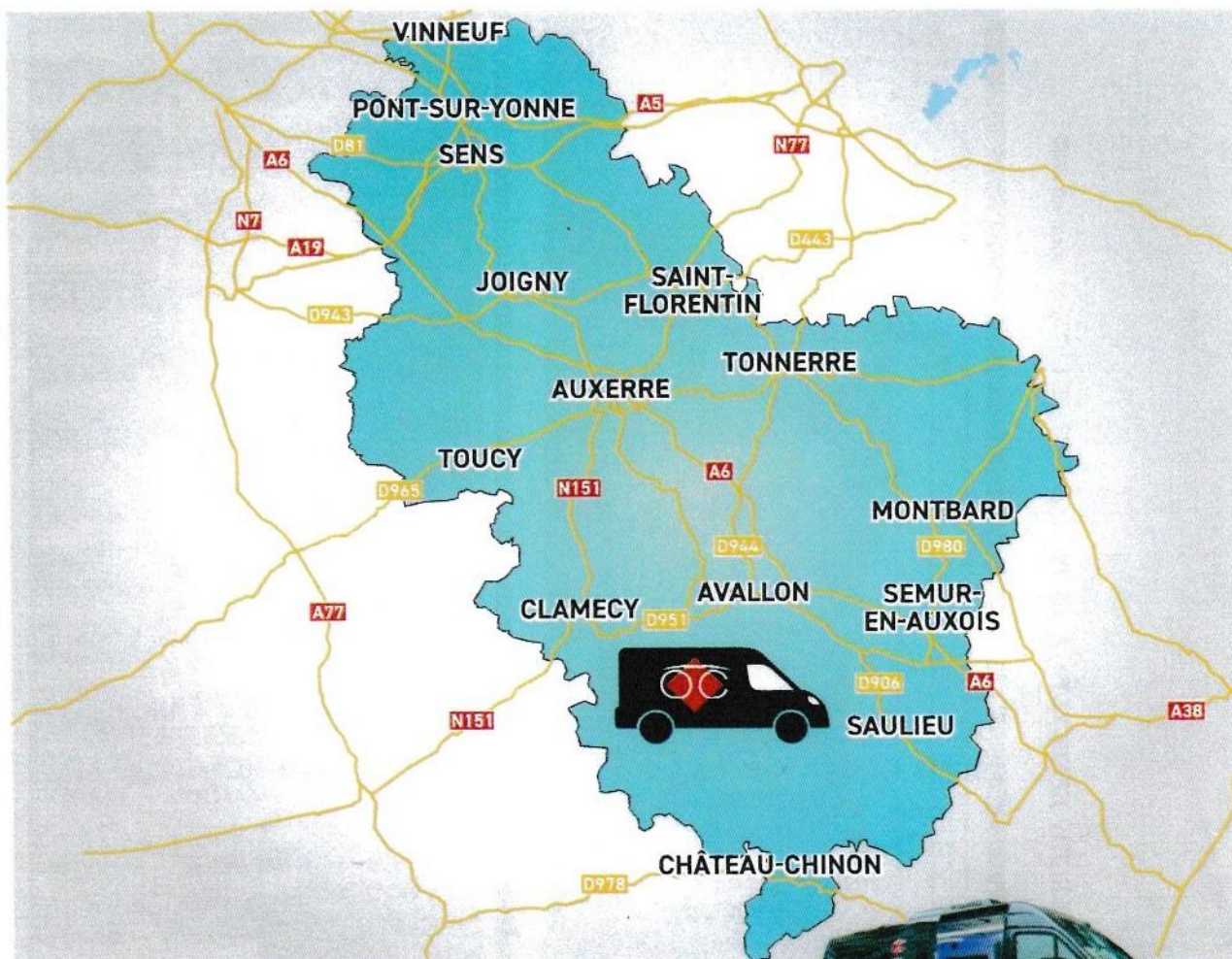
RELEVES PLUVIOMETRIQUES DE PERCEY, EFFECTUES A LA FERME DES PLANTS, en mm. en 2020



OC MOBILE À DOMICILE

NOUVEAU

VOS OPTICIENS ET AUDIOPROTHÉSISTES
TOUJOURS PLUS PROCHES DE VOUS



PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT
AVEC VOTRE OC MOBILE AUXERRE :

06 81 93 52 66

- UN VÉHICULE ÉQUIPÉ D'UN MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
- UN LARGE CHOIX DE MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES

DÉPLACEMENT OFFERT !

FOCM/48/FR/VI



**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION



Avez-vous votre



Votre **carnet de santé numérique gratuit et confidentiel** permet de partager vos informations médicales avec les professionnel de santé de votre choix.

Seul le patient et les professionnels de santé autorisés (un établissement hospitalier, son médecin traitant,...) peuvent y accéder et l'alimenter.

Informations complémentaires sur www.ameli.fr ou sur www.dmp.fr

Dans l'Yonne, le DMP peut être ouvert :

- ⇒ directement sur www.dmp.fr ;
- ⇒ dans une pharmacie qui propose le service (plus de 90 % des pharmacies icaunaises) ;
- ⇒ au CES, le Centre d'Examens de Santé de la CPAM de l'Yonne, dans le cadre d'un Examen de Prévention en Santé (sur RDV) ;
- ⇒ en prenant RDV avec un conseiller de la CPAM.

Le Dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui permet de se faire suivre de la naissance à la fin de vie.

Le DMP permet au patient de noter les allergies, les problèmes rencontrés,... les symptômes pouvant éclairer un avis médical. Il permet aussi de préciser « les directives anticipées », des consignes laissées par le patient en fin de vie.

➤ **Taux de couverture**

- Yonne : 37 655, soit 11,3 % de la population
- BFC : 471 749, soit 17 % de la population
- France : 9 678 070, soit 14,4 % de la population

➤ L'Assurance Maladie accompagne les établissements hospitaliers, les EHPAD, les Professionnels de Santé, pour la création et l'alimentation des DMP.

ATTENTION,
le DMP n'est pas accessible par un employeur, une administration, un organisme de Sécurité sociale (Caf, Urssaf, Cnam, etc.).

Faites le point sur votre santé !

Prenez rendez-vous et bénéficiez d'un examen - gratuit - de prévention en santé avec votre famille.

L'examen de prévention en santé se présente comme un examen périodique de santé.



Il est pris en charge par l'Assurance Maladie et vous permet de faire le point sur votre état de santé, à l'aide de différents examens.

Pour réaliser un bilan de santé, il vous suffit de **prendre rendez-vous** :

➤ par téléphone : 03.86.72.14.80.

➤ par mail :

ces.cpam-auxerre@assurance-maladie.fr

➤ par courrier :

CES - Centre d'Examens de Santé de la
Caisse d'Assurance Maladie de l'Yonne
– 25, rue du Clos –
89001 AUXERRE CEDEX



Vous bénéficiez **des conseils personnalisés d'un médecin** pour gérer au mieux votre capital santé.

En cas de besoin, un **rattrapage vaccinal** pourra vous être proposé.

Près de 8 500 icaunais en bénéficient chaque année.

Le Centre d'Examens de Santé est un service de la CPAM de l'Yonne.

Accès aux soins

Des difficultés pour vous faire soigner ?

N'hésitez pas à nous le signaler.